

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3153**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Bâtiment et construction option choix constructifs et durabilité des ouvrages

Nouvel intitulé : Mention : Bâtiment et construction spécialité : Choix constructifs à qualité environnementale

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|---|
| Université de Picardie Jules Verne - Amiens, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER | Président de l'université de Picardie, Recteur de l'académie |

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel coordonne une démarche de construction durable dans le domaine du bâtiment. Chargé de la maîtrise d'œuvre, il a également une activité de conseil en qualité. Il intègre dans le processus de décision, l'ensemble du cycle de vie du bâtiment (programmation, études, construction, utilisation). Il prend notamment en compte les coûts différés inhérents à la vie future du bâtiment (consommation d'énergie, d'eau et d'électricité, maintenance, déconstruction...). Il évalue en termes économiques, environnementaux, de confort et de maintenance la pertinence des choix effectués.

Capacités à coordonner une démarche de maîtrise énergétique et environnementale du bâtiment en plaçant l'enveloppe du bâtiment au cœur de la démarche.

Un bâtiment est un ouvrage complexe, il doit fournir un espace adapté au bon déroulement d'activités diverses tout en préservant la qualité de vie de ses occupants grâce à un confort intérieur adapté (visuel, thermique, acoustique, olfactif...).

A ces aspects s'est ajoutée la qualité environnementale du bâtiment. Les catastrophes environnementales de ces trente dernières années ont en effet contribué à l'apparition d'une conscience écologique et humaniste qui a donné naissance au concept de construction durable. Cette démarche oblige les acteurs de la construction à mieux cerner les conséquences de leurs choix, en intégrant dans le processus de décision, l'ensemble du cycle de vie du bâtiment (programmation, études, construction, utilisation et déconstruction).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans les services techniques des collectivités, les cabinets d'architecture, les bureaux d'études techniques ou les entreprises du BTP (bâtiment et des travaux publics).

Il exerce le métier de

- Gestionnaire de patrimoine
- Economiste de la construction
- Conseil en qualité
- Maîtrise d'œuvre
- Maintenance et de déconstruction
- Programmiste

Accès aux concours de la fonction publique

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1106 : Ingénierie et études du BTP

F1201 : Conduite de travaux du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Connaissances de base génie civil :

- L'acte de construire : la programmation ; les intervenants (entreprises, bureaux d'études...) ; les pièces écrites, contrats, marchés, législation, réglementation, permis... ; organisation d'un chantier à faibles nuisances
- Les ouvrages : les matériaux, caractéristiques sanitaires et environnementales ; la gestion et la qualité sanitaire de l'eau ; électricité et réseaux, maîtrise des consommations électriques ; les sources d'énergie renouvelables et non renouvelables ; le choix des équipements techniques, impacts sur les consommations et le confort ; construction durable et architecture

Outils d'évaluation des choix constructifs :

- Evaluation économique : coût constructif, coût d'exploitation et de maintenance ; coûts induits dus aux garanties, responsabilité et recours ; coût global
- Evaluation environnementale : la démarche HQE, application à la certification Qualitel des bâtiments d'habitation ; la qualité des

ambiances intérieures, confort et santé ; l'efficacité énergétique et le comportement thermique des bâtiments ; les indicateurs environnementaux et l'analyse du cycle de vie des bâtiments

Qualité et durabilité des ouvrages :

- Réglementation et aspect normatif : la coordination SPS ; la démarche qualité, les normes qualité ISO 9002, 14001
- Durabilité et pathologie : le suivi des ouvrages (contrôle, mesure et maintenance) ; la pathologie des ouvrages et ses traitements ; la réhabilitation ; la durabilité des matériaux

Connaissances générales : communication écrite et orale, langues ; les fonctions d'une entreprise ; informatique et NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication)(nouvelles technologies de l'information et de la communication)

Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI/NON | | COMPOSITION DES JURYS | |
|--|---|-----------------------|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | | Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) |
| En contrat d'apprentissage | | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | | Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) |
| En contrat de professionnalisation | | X | |
| Par candidature individuelle | | X | |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2010 | X | | Enseignants-chercheurs et professionnels |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999, relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE - Code de l'éducation : article L613-3 modifié par la Loi N°2015-366 du 31 Mars 2015

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

[UPJV](#)

[IUT Amiens](#)

Lieu(x) de certification :

Université de Picardie Jules Verne
Institut Universitaire de Technologie
Avenue des facultés - le Bailly
80025 AMIENS CEDEX 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Picardie Jules Verne
Institut Universitaire de Technologie
Avenue des facultés - le Bailly
80025 AMIENS CEDEX 1

Historique de la certification :

Certification suivante : Mention : Bâtiment et construction spécialité : Choix constructifs à qualité environnementale